

La Temporaire 10 et la Temporaire 20 sont toujours transformables – L'assurance de votre client doit évoluer au fur et à mesure des changements qui se produisent dans sa vie.

À l'usage exclusif des conseillers. Ne pas distribuer aux clients.



Les assurances Temporaire 10 et Temporaire 20 vous offrent, à vous et à vos clients, d'excellents nouveaux taux ainsi que la même souplesse de les transformer en une assurance Temporaire 100 ou Vie universelle RBC^{MC}.

Transformez les polices Temporaire 10 et Temporaire 20 en une Temporaire 100 ou Vie universelle RBC jusqu'à l'âge de 71 ans

Une police d'assurance Vie universelle RBC vous permet de répondre à un large éventail de besoins en matière d'assurance vie permanente et de placements des clients au moyen d'une solution souple et pratique. Les clients peuvent transformer leur police d'assurance temporaire jusqu'à l'âge de 71 ans, et les titulaires d'un contrat d'assurance conjointe premier décès peuvent le transformer en un contrat d'assurance permanente sur plusieurs têtes ou en plusieurs contrats d'assurance sur une tête. Offrez à votre client un avenir stable dès aujourd'hui.

